

**Chammas & Marcheteau conseille NCI dans le cadre de  
la réalisation du premier *closing* de son fonds NCity**

---

**Chammas & Marcheteau** a conseillé NCI dans le cadre de la réalisation du premier *closing* à 38 millions d'euros de son quatrième véhicule NCity. Ce véhicule, qui cible les innovations dans l'énergie, le bâtiment et les transports, poursuit sa levée vers un objectif à 60 millions d'euros et un plafond à 80 millions d'euros.

NCity interviendra en série A via des tickets initiaux de 1 à 3 M€, aussi bien en chef de file qu'en suiveur. Il visera des entreprises ayant gagné de premiers clients et générant au moins 300 K€ de chiffre d'affaires.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Christophe Sevennec** (associé), **Duygu Keles** (*counsel*) et **Clémence Pouliquen** (avocate) sur la partie structuration du fonds, et de **Christophe Moreau** (associé) sur les aspects fiscaux.

---

**A propos de Chammas & Marcheteau**

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 14 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, en Droit Social ainsi qu'en Droit Immobilier.